

Commune de ROMBACH-LE-FRANC

Département du Haut Rhin



BULLETIN D'INFORMATION N°19

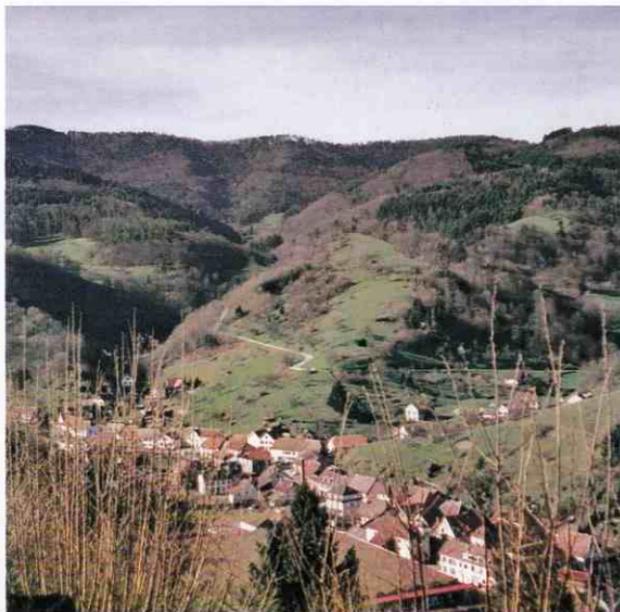
JUILLET 2001

Communauté de Communes du Val
d'Argent

Sur les Rives du Rombach

Dans ce numéro :

- Le nouveau conseil municipal
- Le bilan de 2000 et les projets pour 2001.
- Le rapport annuel sur l'eau et l'assainissement.
- Les chiffres du recensement de 1999.
- Notes historiques sur le cimetière
- La légende du « Creux Chêne »
- Les événements marquants
- Le « Val des gouttes »
- Les rubriques habituelles.



AU SOMMAIRE

Le nouveau conseil municipal et ses commissions	page 2
Le mot du maire	page 4
Le bilan financier de 2000	page 5
Les investissements réalisés en 2000	page 7
Les budgets primitifs de 2001	page 8
Les principaux investissements prévus en 2001	page 9
Les investissements par domaine d'intervention	page 11
Rapport annuel sur l'eau et l'assainissement pour l'an 2000	page 12
Les chiffres du recensement de 1999	page 13
Rénovation de la grande croix du cimetière et son histoire	page 15
Conte et légende : la légende du « Creux Chêne »	Page 17
Les événements marquants avec le jumelage, la fête en Val d'Argent et les médailles de la famille française	page 18
Notre village s'embellit	page 20
L'association : le « Val des gouttes »	page 21
Les associations rombéchates et les fêtes à venir	page 22
Informations pour nos anciens	Page 23
Informations diverses	Page 24
Les tarifs des services communaux	page 26
Nos joies, nos peines	page 28

DOMAINES DE COMPETENCE DES ADJOINTS

1er adjoint	Robert STOUVENOT	Finance, Gros travaux, Camping, Associations
2ème adjoint	Bernard KRIEGER	Forêt, Chasse, Cadre de Vie, Documents d'Urbanisme
3ème adjoint	Richard MARCHAL	Services Techniques, Eau Assainissement, Voiries
4ème adjoint	Mireille BOUBEL	Social, Fêtes, Scolaire

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Finance, Gros Travaux, Camping, Associations

Coordinateur	Jacques GNAEDIG
	Christian GUERRE
	Fabien KIEFFER
	Christiane PHILIPPE

Forêt, Chasse, Cadre de vie, Doc. d'urbanisme

Coordinateur	Fabrice BAUMANN
	Jean Pierre HERMENT
	Jacques GNAEDIG
	Eric PETER

Services Techniques, Eau-ass., Voiries, Sictom

Coordinateur	Jean Pierre HERMENT
	Jocelyne GRANSART
	Fabien KIEFFER
	Eric PETER

Social, Fêtes, Scolaire

Coordinateur	Marie Paule JEHEL
	Marie Claude CONREAUX
	Christian GUERRE
	Christiane PHILIPPE

DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU VAL D'ARGENT

	Mireille BOUBEL
	Jean-Luc FRECHARD
	Bernard KRIEGER

COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CHASSE

Rapporteur	Bernard KRIEGER
	Fabrice BAUMANN
	Fabien KIEFFER

Le conseil municipal a décidé d'ouvrir les commissions aux habitants. Pour les intéressés, faites-vous connaître en contactant la mairie.

DELEGUES AU SICTOM

Titulaire Richard MARCHAL
Suppléant Robert STOUVENOT
DELEGUES AU CA DE LA RIT

Conseil Bernard KRIEGER
Eric PETER
Extérieur Alain CHAPPUIS

DELEGUE AU PARC DES BALLONS

Conseil Bernard KRIEGER

DELEGUE AU SYNDICAT D'ELECTRICITE

Conseil Jean-Luc FRECHARD

COMMISSION D'AMENAGEMENT FONCIER

Conseil Jacques GNAEDIG

DELEGUE AU CENTRE DE SOIN

Titulaire Christiane PHILIPPE
Suppléant Marie Paule JEHEL

DELEGUE AUX CONSEILS DES ECOLES

Titulaire Mireille BOUBEL
Suppléant Bernard KRIEGER

DELEGUE AU SYMTESE (station d'épuration de Sélestat)

Titulaire Jocelyne GRANSART
Suppléant Jean-Luc FRECHARD
CENTRE D'ACTIONS SOCIALES
Président Jean-Luc FRECHARD
Conseil Mireille BOUBEL
Marie Claude CONREAUX
Marie Paule JEHEL
Christiane PHILIPPE

Désignés par le maire

Annie ANTZENBERGER
Josette BENOIT
Serge FRECHARD
Paulette HESTIN

CONSEILLER COMMUNAL DES ORPHELINS

Titulaire Marie Paule JEHEL

GERANT DE TUTELLE

Claude AVRY

DELEGUE A LA PREVENTION ROUTIERE

Titulaire Robert STOUVENOT

Il n'y a pas de permanence hebdomadaire mais vous pouvez, à tout moment, contacter la mairie pour obtenir un rendez-vous avec le maire ou un adjoint.



Le nouveau conseil municipal issu des élections de mars 2001

LE MOT DU MAIRE

Lors des élections de mars dernier, vous avez, en très grand nombre, soutenu notre liste « Rombach Ensemble » en nous faisant confiance pour conduire notre village au travers de ce nouveau siècle. Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je tiens à vous remercier très sincèrement. Ce soutien massif nous encourage à œuvrer pour Rombach et à poursuivre les actions proposées dans notre programme. Je rappelle très brièvement les principaux objectifs que l'on s'attachera à respecter :

- Offrir à toutes et à tous un cadre de vie agréable en poursuivant la rénovation des rues et en désenclavant les fermes par l'amélioration des accès.
- Garantir la convivialité dans notre village en soutenant les associations et en facilitant l'intégration des nouveaux habitants.
- Offrir des possibilités de constructions et de logements pour accroître notre démographie avec un objectif de 1000 habitants.
- Lutter contre les friches et l'avancée de la forêt en soutenant les aménagements pastoraux et d'autres actions dans le cadre d'un « plan paysage intercommunal ».
- Participer activement à la vie intercommunale et au développement du Val d'Argent.

Pour aboutir, le conseil municipal fera le maximum mais un village, c'est avant tout une communauté d'hommes et de femmes vivant ensemble, soit par désir, soit par nécessité et nous comptons sur votre implication, chacun à sa façon, pour créer cette qualité de vie que tout un chacun recherche. Cette qualité de vie est principalement liée à l'harmonie que l'on trouve autour de soi, harmonie au sein de la cellule familiale, harmonie avec le voisinage, harmonie avec la nature. Pour vivre cette harmonie, sachons dialoguer, écouter, respecter ...et les autres ! ...et notre environnement !

En ce début d'été où nous aspirons tous à quelques jours de repos et à des vacances ensoleillées et rénovatrices, profitons de notre « Fête en Val d'Argent » pour nous retrouver et passer ensemble un moment bien sympathique en remerciant tous ceux qui se dévouent pour l'organiser .

Bonnes vacances à toutes et à tous,

Jean-Luc Frécharde
Maire de Rombach le Franc

LE BILAN FINANCIER DE 2000

**8 955 700 F de prévision de dépense et 6 583 787 F réalisés
dont 2 019 000 F pour des travaux d'investissement
9 277 700 F de prévision de recette et 8 696 949 F réalisés
soit un excédent de 2 113 162 F.**

D'un excédent prévisible de 322 000 F, les comptes de 2000 se soldent, à nouveau, par un excédent global de plus de 2 100 000 F.

Le **compte administratif du budget général** fait apparaître un excédent de 1 765 682,38 F compte tenu d'un besoin de financement de 697 507 F en investissement. Au niveau des résultats, on retiendra :

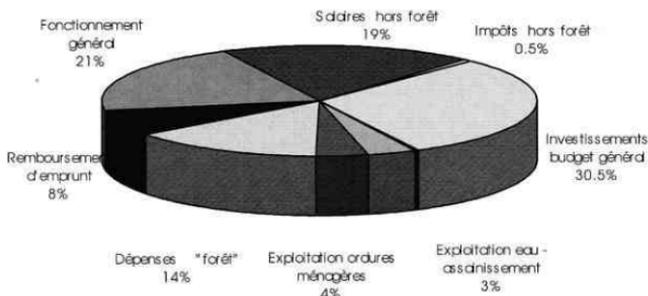
- des dépenses de fonctionnement en légère augmentation suite à l'augmentation des produits pétroliers mais toujours gérées avec le plus de rigueur possible.
- des produits nets de la forêt limités à 50 000 F sur 1 006 575 F de vente de 7000 m³ de bois suite à la tempête de fin 1999.
- une légère augmentation des produits fiscaux à 1 213 180 F contre 1 117 105 F en 1999.
- Une légère baisse des recettes du camping à 104 000 F. Elles restent correctes compte tenu du mauvais temps de l'été 2000.
- des annuités d'emprunt stables pour 320 753 F soit 390 F par habitant.

Le **compte administratif du budget eau - assainissement** se solde, quant à lui, par un excédent de 309 167,69 F.

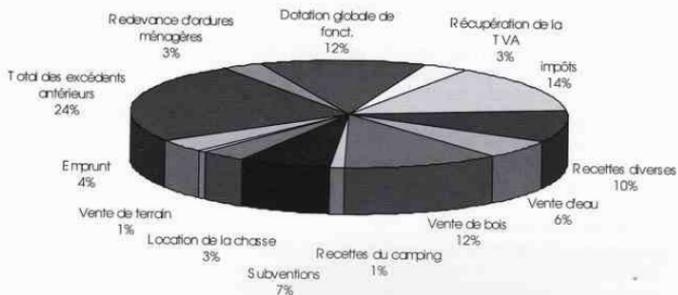
- Il n'y a pas eu d'investissements en 2000 et les excédents cumulés de ces dernières années seront utilisés pour notre participation aux charges d'investissement et d'exploitation de la future station d'épuration de Sélestat.
- Cette année, nous avons constaté une augmentation de la consommation. Les ventes d'eau ont rapporté 510 438 F contre 453 134 F en 1999.

Par ailleurs, les **résultats du budget CCAS** dégagent un excédent de 12600 F et le budget « Ordures ménagères » est excédentaire de 25 700 F pour 270 601 F de recettes.

Dépenses Compte Administratif 2000 : 6 583 787 F



Recettes Compte Administratif 2000 : 8 696 949 F



Une nouvelle placette en attente les « courayes » d'antan

La mairie avec ses menuiseries toutes neuves



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE 2000

PROGRAMMES	Dépenses prévues	Dépenses réalisées	Report en 2001
Travaux de voiries			
Chemin Naugigoutte	421500	275187.33	130000
Trottoirs rue du Gal de Gaulle (4 ^e tranche)	720000	374670.73	340000
Achat de terrain pour parking	110000	50000.00	
Travaux de bâtiments			
Fenêtres et volets école maternelle	57000	51485.44	12000
Porte Fenêtres et volets Mairie - écoles	160000	144954.55	15000
Ravalement des hangars techniques	85000	82224.32	
Salle de musique	362000	195187.81	167000
Equipements divers			
Outilsage	20000	17674.03	
2 PI route Hingrie	60000		45000
Informatique	22000	3998.00	18000
Viabilisation terrain A.F.U.	26000	24817.53	
Acquisition d'un véhicule 4X4	170000	160710.00	
Horloge église	15000	12614.21	
Mise aux normes du matériel de déneigement	10000	8950.86	
Environnement et cadre de vie			
Eclairage public et enfouissement des réseaux rue du Général de Gaulle	350000	171566.08	155000
Aménagement de placettes	180000	120113.42	50000
Mobilier scolaire	40000	22570.12	
Aménagement sur le Rombach	72000	46839.22	30000
Eclairage de Noël	19000	18703.04	
Amélioration pastorale		47187.00	
Eclairage public route de la Hingrie		19877.52	
Culture, Tourisme et loisir			
Acquisition de jeux d'extérieur	50000	37924.88	
Acquisition d'instrument de musique	31000	6770.00	20000
Chaises salle polyvalente	20000	17581.20	
Travaux forestiers			
Création de chemins forestiers	54000	53150.80	

A cela s'ajoutent les remboursements d'emprunt pour 250 000 F au budget général et de 148 500 F au budget eau assainissement.

Pour réaliser ces investissements, nous avons bénéficié de 380 000 F de subvention du conseil général du Haut Rhin et une subvention exceptionnelle de la région Alsace de 200 000 F afin de financer l'amélioration du cadre urbain suite à la deuxième opération d'amélioration de l'habitat. Le reste est couvert en autofinancement et par un emprunt de 324 315 F.



Nouvelle salle de musique

LES BUDGETS PRIMITIFS DE 2001

8 281 000 F de dépense contre 8 699 500 F de recette soit un excédent prévisible de 418 500 F. En 2001, plus de 3 000 000 F de travaux d'investissement sont programmés.

Les principales caractéristiques du budget général 2001

C'est un budget qui prend, à nouveau, en compte les difficultés financières dues à la tempête de décembre 1999 car les cours du bois restent bas et les coupes seront limitées cette année ; d'où :

⇒ **Un déficit prévisionnel de l'exploitation forestière de 400 000 F avec seulement 750 000 F de prévision de vente de bois.**

Malgré cela, nous avons pu maintenir une stabilité du point de vue fiscal avec :

⇒ **Des taux d'imposition sans changement. pour 1 050 000 F de produits d'impôts directs**

⇒ **Le produit fiscal total s'établit à 1 234 000 F contre 1 219 000 F en 2000.**

Concernant les investissements, et malgré les difficultés passagères liées à la forêt, on envisage

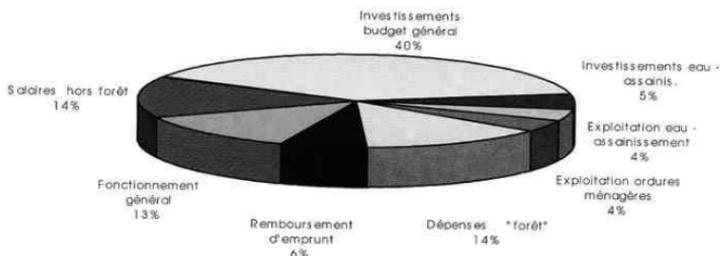
⇒ **Pour une année encore, des investissements importants pour plus de 3,34 MF**

⇒ **Un emprunt de 700 000 F dont 340 000 F pour pré financer les frais de stockage.**

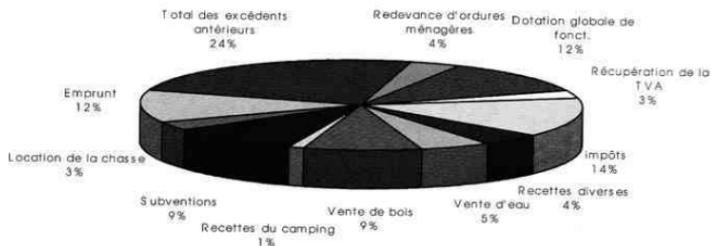
⇒ **Des aides escomptées pour 841 500 F et près de 300 000 F de récupération de T.V.A.**

⇒ **Des excédents antérieurs qui représentent plus de 2 MF.**

**Prévisions de Dépenses du
Budget Primitif 2001 : 8 281 000 F**

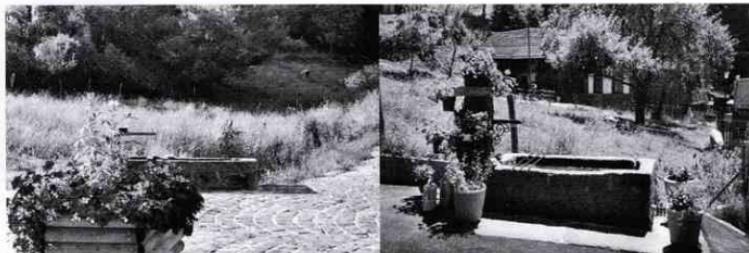


**Prévisions de Recettes
du Budget Primitif 2001 : 8 699 500 F**



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2001 ET LEURS COUTS

PROGRAMMES	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Subventions escomptées</i>
Travaux de voirie		
Trottoirs Naugigoutte	770000	180000
Chemin de Cheval Poirier	107000	45000
Bicouche sur chemin Vaurrière	60000	39000
Parking rue du Général de Gaulle	94000	34400
Travaux de bâtiments		
Toiture sacristie	125000	25000
WC école primaire	100000	22000
Salle musique	237000	72000
Equipements divers		
Outillage	10000	
SIG et informatique	48000	
Matériel de déneigement	65000	27000
Mobilier scolaire	25000	
Environnement et cadre de vie		
Eclairage public rue de Naugigoutte	325000	
Enfouissement des réseaux R.I.T. et télécoms	415000	34000
Amélioration pastorale	55000	37000
Mobilier urbain	30000	
Eclairage de Noël	18000	
Aménagement de la placette en bas d'Hargoutte	50000	31000
Réfection de la grande Croix du cimetière	25000	
Tourisme et culture		
Pose d'une table d'orientation au Sacré Cœur	37000	6600
Acquisition de livres d'école	5000	
Travaux forestiers		
Plants forestiers	10000	
Chemins forestiers	50000	13000



Pour réaliser ces différents investissements, un emprunt de 600 000 F est prévu au budget. En fin d'année, un emprunt dont l'annuité est de 141 000 F arrive à terme et notre situation d'endettement est très satisfaisante avec une dette légèrement supérieure à 2000 F par habitant. La moyenne des communes de même importance est de 5000 F ?? par habitant. Par ailleurs, nous comptons sur environ 500 000 F d'aide du conseil général du Haut Rhin et sur 100 000 F d'autres financeurs comme la région, l'état et la communauté européenne.

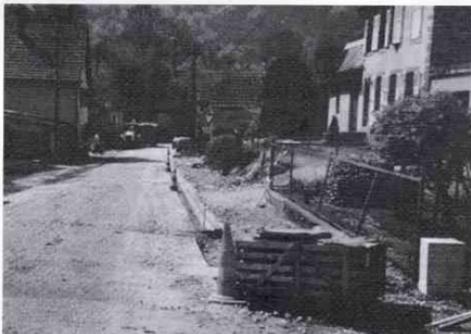


Construction d'un muret en grès des Vosges par les ouvriers communaux

Commentaires

1. Travaux de voiries

- Suite à la rue du Général de Gaulle, la rue de Naugigoutte a changé de visage. Les nouveaux candélabres et la remise en eaux de deux fontaines apportent une nouvelle fraîcheur à cette entrée du village en venant du col de Fouchy. Merci aux riverains qui ont, spontanément, participé à ce chantier. Les pavages et la pose d'enrobés ont été réalisés par la Sreg pour 700 000 FTTC et l'entreprise Montalec a enfoui les réseaux d'éclairage, de téléphone et de télédistribution et posé les candélabres pour 500 000 FTTC. Ces travaux ont été supervisés par la DDE de Ribeauvillé.
- Dans le cadre de ces travaux, un collecteur d'assainissement a été posé sur le chemin du Feignet de même qu'une nouvelle desserte en eau potable.
- Rue du Général de Gaulle, la commune avait acheté, en 2000, un ancien jardin qui permettra de créer quelques places de parking et un nouvel accès à l'entreprise « Dynamic Emballages ». Le coût des travaux est de l'ordre de 100 000 F pour le parking et 350 000 F pour le pont sur le Rombach. Ces travaux faciliteront par la suite la circulation dans la rue principale du village particulièrement étroite sur ce tronçon.



Pose de files de pavés en grès rue de Naugigoutte

- La desserte de « Prérébois » par Naugigoutte est achevée. Elle permet un accès plus aisé à ce hameau. Le coût global des travaux depuis la rue de Naugigoutte est de 553 611 FTTC dont 275 187 FTTC pour la partie haute. Compte tenu des subventions et de la récupération de la TVA, ces travaux ont coûté, en définitive, 140 500 F à la commune. Ce type d'opération sera reconduit sur d'autres chemins conformément à notre programme de désenclavement des fermes. Cette année, le chemin desservant les fermes de la Vaurière est prévu au budget.
- La réfection du chemin rural de Cheval Poirier est toujours prévue. Elle sera réalisée si les financements prévus au titre de l'état sont attribués en 2001.

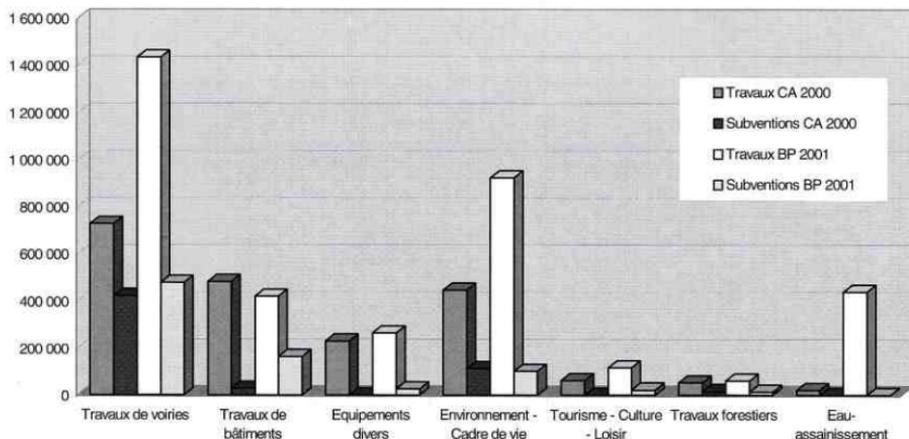
2. Travaux de bâtiments

- Tous les bâtiments communaux sont, à présent, en parfait état. La salle de musique sera achevée cette année. Concernant les bâtiments cultuels, la toiture de la sacristie est prévue au budget 2001 et sur demande du conseil de fabrique, le conseil municipal a retenu le principe de rénover la chapelle « Notre Dame du Bon Secours ». La grande croix du cimetière qui est fissurée sera également réparée. Une nouvelle croix en grès rose est en fabrication pour remplacer l'ancienne.

3. Equipements divers

- Durant cette année, nous prévoyons l'acquisition d'un système informatisé de gestion des plans cadastraux. Ce système pourra prendre en compte les différentes informations tel que : propriétaire, zonage du P.O.S. ou de la réglementation des boisements, l'intégration des plans des réseaux d'eau, d'assainissement...
- Afin d'améliorer le déneigement, l'acquisition d'une lame neige pour le véhicule « Toyota » est envisagée. Cet équipement permettra de déneiger les rues du village en réservant l'« Unimog » pour le déneigement des écarts.

Les investissements par domaines d'intervention



L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

----- Rapport annuel 2000 -----

Bilan de la consommation

Nous avons constaté, en 2000, une consommation plus importante qui s'explique par l'augmentation de la population. Elle atteint presque 900 habitants actuellement dont près de 800 sur le réseau d'eau potable. La consommation est légèrement supérieure à 39 000 m³ et 34 281 m³ sont facturés. Les recettes en 2000 sont de 510 000 F contre 453 000 F en 1999. **Les charges de fonctionnement se chiffrent à 399 000 F** dont 140 000 F d'amortissement. Les remboursements d'emprunt pour 2000 se montent à 177 000 F avec seulement 28 000 F de remboursement d'intérêts car tous les emprunts concernant l'eau ou l'assainissement arrivent à échéance en 2003.

	Années	1999	2000
Nombre d'habitants sur le réseau d'eau potable		730	784
Volumes d'eau facturés		30698	34281
Nombre d'habitants sur le réseau d'assainissement		640	673
Volumes d'eau soumis à la redevance d'assainissement		24972	28021
% redevance d'assainissement par rapport aux volumes		81.3	81.7
% redevance d'assainissement par rapport aux habitants		87.7	85.7
Volumes d'eau non facturés (WC public, bâtiments communaux)		5722	4929

Production et état du réseau

En 2000 et compte tenu de l'été pluvieux, les réservoirs étaient toujours pleins. La source de la Vaurière débite en moyenne 60 m³ par jour. Nous en consommons le quart et le trop plein est en voyé dans le réservoir de Lièpvre.

Les sources de la Hingrie fournissent en moyenne 180 m³ par jour mais le débit peut tomber à 120 m³ par jour en période d'étiage.

En 2000, 60151 m³ sont sortis des réservoirs. En fin d'année 2000 et au début de 2001, nous avons détecté trois fuites sur le réseau de la Hingrie. Elles sont actuellement réparées et nous consommons environ 120 litres par jour et par habitant soit un peu moins de 100 m³ par jour. Si le réseau reste en l'état, le rendement s'améliore considérablement et devrait dépasser les 90%. Celui-ci a chuté de 69% en 1999 à 65% en 2000.

Actuellement, sur 885 habitants, 784 personnes (dont 29 sur Lièpvre) sont raccordées au réseau d'eau potable et 673 sont raccordables au réseau d'assainissement.

	Débit moyen en sortie du réservoir de la Hingrie (m ³ /jour)	Soit une consommation moyenne de : (litre/jour/hab)	Débit moyen en sortie du réservoir de la Vaurière (m ³ /jour)	Soit une consommation moyenne de : (litre/jour/hab.)	Consommation journalière totale (m ³ /jour)	Soit une consommation moyenne sur Rombach de : (litre/jour/hab.)
En 1999	125	168	18	185	143	170
En 2000	147	208	16	143	163	200
En 2001 (sur 5 mois)	137	185	13	120	150	170

Potabilité de l'eau distribuée

L'eau est de bonne qualité.

Pour 2000, seule une analyse effectuée le 23 août 2000 a décelé une faible pollution qui a été immédiatement neutralisée.

Les tarifs

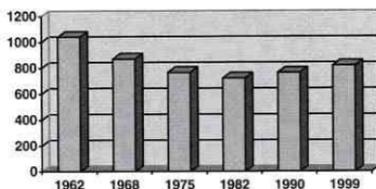
Comme vous pouvez le constater, les tarifs communaux sont stables depuis plusieurs années. Seule la redevance à l'agence de bassin est en augmentation constante.

années	1999	2000	2001
Eau	6.3	6.3	6.3
Assainissement	4	4	4
redevance à l'agence de bassin	4.27	4.7	4.95
redevance de prélèvement	0.105	0.105	0.105
Redevance au fond national	0.14	0.14	0.14
total (prix au m3)	14.815	15.245	15.495
location semestrielle du compteur	27	27	27

LES CHIFFRES DU RECENSEMENT DE 1999

Au 8 mars 1999, Rombach comptait 820 habitants (870 actuellement) soit une densité de 46 habitants au km². De 1990 à 1999, il y a eu 78 naissances pour 91 décès et 69 arrivées, ce qui donne un solde de 56 personnes.

La population depuis 1682



Nombre d'habitants par classe d'âge

Ages	1990				1999			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
0 à 14 ans	59	15.9	68	17.3	80	19.9	80	19.1
15 à 29 ans	75	20.2	60	15.3	68	16.9	67	16
30 à 44 ans	83	22.4	68	17.3	104	25.8	90	21.5
45 à 59 ans	64	17.3	65	16.5	57	14.1	57	13.6
60 à 74 ans	58	15.6	73	18.6	68	16.9	87	20.8
75 à 95 ans	32	8.6	58	15.1	26	6.5	37	8.9
Total	371	100	393	100	403	100	418	100

On constate une assez forte augmentation des moins de 14 ans ainsi que des 30 – 44 ans ce qui correspond à l'installation de nombreux jeunes foyers. Par ailleurs, la tranche des 45 – 59 ans diminue sensiblement de même que les plus de 75 ans. Globalement, il y a un net rajeunissement de la population. De 1982 à 1990, on dénombrait 52 naissances pour 101 décès et 93 arrivées soit un solde de 44 personnes.

Le logement

Le nombre de résidences principales a lui aussi augmenté passant de 303 en 1990 à 326 en 1999. Le nombre de logements qui était de 378 en 1990 est en 1999 de 418. Au moment du recensement, 34 logements étaient vacants et on dénombrait 57 résidences secondaires. La grande majorité des habitants soit 72% est propriétaire de son logement

La population active

En 1999, on dénombrait 21 chômeurs sur 348 actifs soit 6% contre 6,7% dans l'arrondissement et 8,7% dans le Haut Rhin. Sur les 324 actifs ayant un emploi, 56 travaillent dans la commune soit 17%.

Perspectives de développement démographique

L'objectif à atteindre afin de conserver, sans souci, les services de base essentiels auxquels aspire la population du village est d'arriver, dans les cinq ans, à une population de 900 à 1000 habitants. Au vu des résultats des derniers recensements, cet objectif peut être considéré comme tout à fait réaliste et on peut retrouver dans les dix prochaines années une population égale à celle qui existait avant la crise textile qui a fortement perturbé la démographie de l'ensemble des communes du Val d'Argent dans les années 1960 – 1970.

Pour permettre cet accroissement démographique, plusieurs leviers existent :

- La réhabilitation d'une quinzaine de maisons anciennes principalement située au niveau de la rue du Gal de gaulle.
- La possibilité, dans le cadre du P.O.S. actuel, de construire une quinzaine d'habitations sur des terrains déjà viabilisés rue de la Creuse des Vignes, rue des Battants et route de la Hingrie.
- L'étude, avec des opérateurs privés, de la construction d'immeuble(s) collectif(s) de qualité d'une dizaine de logements.
- La transformation de la maison ayant appartenu à l'association « Le Patriarche » en 12 logements.
- La modification du P.O.S. donnant la possibilité d'aménager les habitations existantes en zone NC y compris dans un but non agricole.

Modification du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S)

Le conseil municipal a décidé de modifier le plan d'occupation des sols. Le projet sera approuvé prochainement par le conseil municipal et sera ensuite soumis à une enquête publique auprès de la population.

Les principaux points concernés doivent permettre de :

- Créer deux zonages particuliers en zone constructible ne nécessitant pas de recul par rapport au voisinage compte tenu de l'étroitesse des parcelles.
- Mettre en place des emplacements réservés afin de permettre, dans l'avenir, une desserte correcte de toutes les habitations.
- Permettre la possibilité de création de logements dans les bâtiments existants sans restrictions particulières.
- Permettre la réhabilitation des bâtiments hors zone constructible avec possibilité de construction de bâtiments annexes pouvant servir de garage ou de remise.

RENOVATION DE LA GRANDE CROIX DU CIMETIERE

Cette grande croix est étroitement liée à l'histoire de notre village lorsque la paroisse de l'Allemand Rombach est devenue autonome. Sa construction a été décidée par une délibération du conseil municipal.

En 1840, lors de l'agrandissement du cimetière, la croix a été maintenue, après de vives discussions en conseil municipal, à l'emplacement d'origine. C'est fort heureux d'avoir maintenu cette croix en place d'autant plus que le curé Boulanger, premier curé de Rombach, est enterré au pied de cette croix.

En 1911, lors du tremblement de terre du 13 novembre, la croix est renversée. Le conseil municipal décide le 3 mars 1912 de la remettre en état par Jules Wimmer de Ste Marie aux mines pour 380 marks. La dépense est couverte par une vente de bois.



La grande croix au milieu du cimetière

Épitaphe sur la tombe du curé Boulanger au pied de la grande croix

ICI REPOSE EN PAIX
JEAN JOSEPH BOULANGER
1^{ER} CURE DE CETTE PAROISSE
QU'IL A GOUVERNE
PENDANT 37 ANS 5 MOIS
NE A STE MARIE LE 31 MARS 1742
MORT LE 31 AOUT 1823
PIEUX ZELE CHARITABLE
DOUE D'UNE AIMABLE GAITE
VRAI PRETRE VRAI PASTEUR
SA VIE COMME SA MORT
FURENT CELLES DU JUSTE
CHETIENS IMITEZ LE
PAUVRES PLEUREZ LE
PAROISSIENS PRIEZ POUR LUI

R.I.P.

l'Allemand Rombach en paroisse autonome

Par ordonnance du 16 février 1786, l'évêque de Strasbourg, Mgr J.P. Saurine érige l'Allemand Rombach en paroisse autonome. Il nomme curé Jean-Joseph Boulanger, originaire de Sainte Marie aux Mines, et prescrit aux fidèles de la nouvelle paroisse d'établir un cimetière à côté de l'église. Mais pour marquer la prééminence de la paroisse de Lièpvre sur celle de l'Allemand Rombach, il ordonne que tous les ans, à la fête patronale le 15 août, deux notables du village, délégués par leur communauté, porteront deux cierges de cire blanche d'une demi livre chacun.

Il ordonne également à la communauté de l'Allemand Rombach de pourvoir incessamment leur église de fonts baptismaux, d'une chaire et des vases sacrés qui lui manquent encore. Ces dépenses occasionneront plusieurs centaines de livres pour l'achat de vases sacrés et pour les frais relatifs à la création de la paroisse. Entre 1787 et 1788, grâce à des coupes extraordinaires dans ses bois, la communauté construit un presbytère et aménage un cimetière, à côté de l'église.

CONSTRUCTION DU PRESBYTERE ET D'UN CIMETIERE

Ce jourd'hui deuxième octobre mil sept cent quatre vingt six, en la salle de la maison l'Ecole de Lallemand Rombach huit heures du matin.

Nous Charles François PETITMENGIN, conseiller du Roy, sous procureur au Baillage Royal Siège Présidial de St Dié et subdélégué au département de ladite ville en exécution de l'Ordonnance de Monseigneur L'intendant de Lorraine et Barrois en date du neuf septembre de la présente année portant qu'il sera par devant nous procédé en présence des Maire et Syndic de la communauté de Lallemand Rombach après afficher et publication à l'adjudication au rabais des ouvrages à faire pour former un presbytère à la maison d'école actuelle par clôture du jardin derrière et à côté, les changements dans le magasin des pompiers pour y loger le maître d'école, la clôture du cimetière et une chaire à prêcher en l'église du dit lieu.

De laquelle adjudication il serait dressé un procès verbal qui lui serait rapporté pour être approuvé s'il y a lieu.

Et ensuite en afficher et publication faite en conséquence tout à St Dié, Ste Marie, Ste Croix, Lièpyre et Lallemand Rombach qu'aux lieux circonvoisins, par lesquels le public a été dûment averti qu'il serait par devant nous ce jourd'hui lieu et heure présente procédé à ladite adjudication, sommes transporté audit lieu de Lallemand Rombach en la salle de la maison d'école actuelle ou étant parvenu à l'heure susdite avons procédé à l'adjudication au rabais des ouvrages dont il s'agit, aux charges, clauses et conditions ci-après détaillés à savoir :

Le mur du bas se trouvera réduit à dix neuf pouces d'épaisseur, lequel sera monté à plomb intérieurement et en talus d'un pouce par pied de hauteur extérieurement jusqu'à quatre pieds au dessus de la retraite pour résister à la poussée des terres, ce qui le réduira à 15 pouces d'épaisseur, il sera ainsi continué de deux pieds plus haut en le tenant à plomb sur chaque face.

Ceux des extrémités auront la même forme que celui ci en diminuant l'épaisseur et la hauteur de la partis en talus, suivant la pente du terrain, de manière qu'en joignant celui de la partie supérieure, les dits murs se trouvent réduits à quinze pouces à la hauteur du terrain naturel pour être ainsi élevé jusqu'à trois pieds au dessus du dit terrain.

Le mur du coté dans la partie supérieure aura son empiètement de dix neuf pouces d'épaisseur et ainsi élevé jusqu'à six pouces au dessus du terrain naturel après quoi il sera réduit à quinze pouces d'épaisseur au moyen d'une retraite de deux pouces de chaque coté. Ensuite, il sera continué jusqu'à trois pieds et six pouces au dessus des dites retraites.

En construisant le mur du fond, vers le milieu de la longueur, il sera fait un massif (*le cimetière a été agrandi en 1840 et ce massif se trouve où est maintenant la grande croix*) en maçonnerie de quatre pieds carrés, élevé jusqu'à la hauteur du terrain remblayé, lequel sera recouvert par une pierre de taille de cette grandeur, formant une marche de neuf pouces par dessus laquelle il sera posé un piédestal de trois pieds de hauteur, formé par un Dé (*partie cubique d'un piédestal*) avec base en chapiteau, et sur celui-ci une autre base portant une croix de six pieds de hauteur avec un christ et autres ornements dont la sculpture sera bien achevée, le tout en pierre fine, bien proportionné dans ses dimensions, moulures et sculptures.

Dans le mur du coté du ruisseau à vingt quatre pieds de l'angle inférieur qui se trouve près du magasin des pompiers (*à l'emplacement actuel du garage du presbytère*), il sera formé une porte de cinq pieds de largeur dont le seuil et les pieds droits seront en pierre de taille faisant épaisseur de mur, avec une feuillure sur l'arrête extérieure pour recevoir une porte à deux vantaux de quatre pieds de hauteur faite en planches de chêne, blanchies des deux côtés, jointes à rainures et languettes clouées sur barres et contre barres de même bois, ferrées de quatre pentures à gonds à repos scellés en plomb dans la pierre de taille et les bandes posées à clous rivés, distant de quatre à cinq pouces l'un de l'autre d'un grand crochet avec un lacet scellé aussi en plomb dans la pierre de taille avec un œillet à patte posé à clous rivés sur un battant et sur l'autre une serrure assortie posée à clous rivés de même que sa gâche à patte sur le premier vantail.

CONTE ET LEGENDE

« la légende du Creux Chêne »

Légende extraite du « cahier d'histoire locale » de la classe 1966/67 de CM₂ du temps de l'instituteur Bernard PIERROT.

Une fois, en plein été, deux gaillards de la vallée de Villé franchissaient la colline pour chercher fortune dans d'autres régions. Ils arrivèrent dans la vallée de la Hingrie où un chemin sûr devait les conduire. L'un d'eux avançait ses pas pour arriver plus vite. L'autre se disait alors : « Si la chance me sourit, je pourrai la saisir aussi en allant doucement ». Ainsi resta-t-il un bout de chemin derrière son camarade. La nuit le surprit près du Creux Chêne. Dans l'obscurité de l'arbre géant, il s'endormit aussitôt.

A peine était-il endormi qu'un bruit insolite se faisait entendre. Pendant que notre gaillard s'étirait et se frottait les yeux, il voyait, oh quelle horreur, des femmes de tous les âges qui s'approchaient en dansant avec des balais, des manches de râtaux et de pelles pour le conseil nocturne qui se tenait dans les branches du chêne.

Tout ce qu'il entendait lui faisait dresser les cheveux sur la tête. C'était le « Sabbat » des sorcières qui se tenait au-dessus de lui. « Ecoutez mon œuvre magistrale ! » disait l'une d'elles, perchée sur la plus haute branche de l'arbre. « J'ai frappé d'une infirmité incurable la fille de Duc de Lorraine. Aucun médecin ne sera capable de la soulager. Et pourtant, quelle facilité de la guérir ! ». Le cœur d'un poulain blanc qui n'avait pas été scellé, cuit dans un bouillon sans sel ni épices redonnera force à l'infortunée malade et lui permettra de retrouver, par ce remède, santé et ancienne gaîté.

« Et quelle en sera la récompense ? » demandèrent en chœur les sorcières. Le pauvre père a promis de donner sa fille à celui qui la guérirait.

Plusieurs mois se sont écoulés. La nouvelle de la guérison miraculeuse de la Comtesse se répandait dans tout le pays. Un étranger de passage lui avait offert une potion curieusement préparée. Sitôt mangée, la jeune fille reprenait force et gaîté.

Le Duc, en tenant sa promesse, mariait sa fille à son sauveur. Tous deux vivaient parfaitement heureux. L'étrange sauveur n'était point d'autre que notre gaillard qui avait écouté le secret de la sorcière dans le feuillage du Creux Chêne et en tirait profit. Un jour, pendant une sortie du jeune couple, un voyageur en haillons s'approchait de la voiture pour demander la charité. Les deux se regardaient, étonnés. « C'est toi ! c'est toi ! ».

Dans le château, les retrouvailles furent célébrées par un copieux dîner. Ils racontaient leurs aventures depuis le départ. Enfin, celui à qui la chance n'avait pas souri se disait : « Si le secret du Creux Chêne a apporté à mon ami honneur et fortune, à mon tour d'y aller tenter ma chance ».

Aussitôt, il retournait sur place. Il se coucha au pied du chêne et faisait semblant de dormir. Voilà à nouveau que les sorcières arrivèrent sur des balais, des manches de râtaux ou de pelles.

Dans le feuillage touffu du chêne, clamait d'une voix courroucée : « Chères compagnes, lorsque nous étions réunies ici pour délibérer, un misérable nous a guetté et nous a trahis. Scrutons à présent chaque arbre pour nous rendre compte qu'aucun individu malveillant ne nous écoute ». Comme un vent impétueux soufflait, notre gaillard n'a rien entendu. Les sorcières descendirent, et bien vite, trouvèrent le malheureux espion. D'un impitoyable ensorcellement, elles le tuèrent sur place.

Encore de nos jours, on parle du lieu hanté. La paysan de contrée vous montrera le grand cercle où se tenait le conseil des sorcières...



DES EVENEMENTS MARQUANTS

LA BELLE AMITIE DU JUMELAGE

Chaque année, au cours du week-end de l'Ascension, les habitants des Quatre Routes du Lot et de Rombach le Franc se retrouvent, alternativement dans le Quercy ou en Alsace, pour renforcer les liens d'amitié créés depuis 8 ans par le jumelage entre ces deux communes.

En 2001, le 24 mai vers 18 heures, c'est au tour des Rombéchants d'accueillir les Lotois à l'Espace Raymond Hestin et partager le verre de l'amitié. Joyeuses retrouvailles où l'on évoque les bons souvenirs vécus ensemble.

Le Président du Comité, Robert Chappuis, rappelle les paroles de l'ancien maire de Rombach, en 1993, à l'adresse des Quatre-Routois : « Vous êtes des nôtres désormais ; vous serez dorénavant ici, chez vous ! » La soirée se passe dans les familles d'accueil : repas et sommeil réparateur après un trajet de plus de 800 km et 12 heures en bus.

Le vendredi 25, dès 9 heures, un groupe de 80 personnes prend la route en direction de Mulhouse pour la visite du musée de l'automobile ; surprise et étonnement à la vue de toutes ces voitures anciennes ! Après quoi, on gagne la Tour de l'Europe où est apprécié le repas de midi, tout en observant le panorama changeant de la ville, vue de 105 m de hauteur.

Ensuite en route pour Thann, puis le fond de la vallée où l'on visite le musée du textile de Wesserling ; c'est une découverte intéressante pour bon nombre d'entre nous.



Visite du musée de l'automobile « collection Schlumpf » à Mulhouse

Le retour par la route des crêtes nous procure un peu de fraîcheur et permet à nos hôtes de découvrir les sites pittoresques du massif vosgien. En soirée, toute cette troupe se retrouve à la salle polyvalente et savoure les bons plats mitonnés par le restaurant Tonon de Ste Croix aux Mines.

Dans une ambiance festive, nous admirons et dégustons « la pièce montée » élaborée avec beaucoup de patience et de goût par notre jeune concitoyen Damien Kissy. Cette réunion entre amis se prolonge jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Avec la famille d'accueil, la journée du samedi est réservée à la visite des monuments de la région pour certains ; pour d'autres, à un tour dans le vignoble.

Aussi le dimanche matin, il fallait voir le nombre important de cartons de vin d'Alsace dans les soutes du bus qui reprenait la direction du Quercy.

Après ce séjour fort agréable, on se retrouvera toujours avec autant de plaisir, en 2002 à pareille époque, en terre quercynoise.

Richard CONREAUX
Vice président du Comité de Jumelage



Les blasons du Quercy et de Rombach façon Damien KISSY

La fête en Val d'Argent avec le « mot du Président »

L'heure sera à la fête dans notre village de Rombach-le-Franc, les 12 - 13 et 14 Juillet prochains. Pour la onzième année consécutive, le Comité des Fêtes ouvre en effet les portes de notre commune pour un week-end exceptionnel placé sous le signe de la gaieté et de la bonne humeur. Aussi, nous vous invitons, à venir nombreux au rendez-vous : un programme riche et varié vous attend dans une ambiance détendue, chaleureuse et sympathique.

Inscrite dans le cadre de la Ronde des Fêtes du Ried au Vignoble, cette "Fête en Val d'Argent" sera placée sous les thèmes de la danse, du folklore, du spectacle, de l'artisanat et de la culture sans oublier naturellement la gastronomie.

La "**DANSE**" avec la présence d'orchestres de renommée à savoir "Claude FERRO" et "Denis SEMBACH".

Le "**FOLKLORE**" sera au rendez-vous avec le groupe folklorique et la chorale de St Petersburg, qui saura pour la 2ème année consécutive, conquérir le cœur des spectateurs.

"**SPECTACLE**" également, le Dimanche 13 Juillet avec la 7ème descente du Col de Fouchy en "Roues Folles", et où cette année les différents engins rivaliseront de concert avec un groupe de cyclotouriste original "La Belle Epoque de SUNDHOUSE".

N'oublions pas, parmi ces divers spectacles proposés le feu d'artifice musical, le Lundi 14 Juillet, clôturant ainsi, chaque année, notre fête.

"**L'ARTISANAT**" sera bien représenté à cette fête avec la participation de nombreux artisans (fileuse de laine - taxidermiste - peintres - etc..) dans la rue principale du village et où chacun fera découvrir son savoir-faire.

La "**CULTURE**" ne sera pas oubliée avec deux magnifiques expositions à la salle polyvalente. L'une sera axée sur la peinture, où notre artiste peintre local Jean-Paul CHATELAIN exposera toutes ses toiles. A n'en pas douter, il saura vous faire partager sa passion ! L'autre exposition sera consacrée aux différentes mines et carrières exploitées, jadis, à Rombach-le-Franc, et nous pouvons, d'ores et déjà, remercier dans ce domaine les « Archives Départementales » sans lesquelles cette réalisation n'aurait pu se faire.

La "**GASTRONOMIE**" tiendra également une place importante avec la confection de plusieurs centaines de tartes flambées nature et aux mirabelles. Le repas du dimanche midi, animé par le Ballet Russe de St PETERSBOURG, permettra d'apprécier de succulents jambons braisés au feu de bois.

Vous aimez faire la fête, rire et passer d'agréables moments en famille ou entre amis ?

Alors, vous aussi, entrez dans la Ronde des Fêtes du Ried au Vignoble et venez nombreux à notre "Fête en Val d'Argent" à Rombach-le-Franc.

Le Président
Robert STOUVENOT

Médailles de la Familles Françaises



Mesdames ABSALON et MARTINS ont été décorées de la médaille de bronze de la famille française pour avoir élevé chacune 5 enfants.

NOTRE VILLAGE S'EMBELLIT

Cette année, la rue du Général de Gaulle est particulièrement bien fleurie. Ce sont 80 bacs à fleurs qui bordent la rue depuis cette année. Un grand merci à tous ceux qui participent et accompagnent l'effort fait au niveau communal pour améliorer l'accueil dans notre village. Merci tout particulièrement aux personnes qui se dévouent pour arroser et entretenir les jardinières et les bacs à fleurs mis en place par la commune. L'objectif est annoncé et il reste à espérer un temps propice à l'épanouissement des fleurs.

Le Palmarès du Fleurissement 2000

Ce palmarès a déjà été publié dans le dernier bulletin et nous ne rappellerons ici que les différents podiums

Catégorie "FACADE"

- 1^{er} prix : Anne-Marie Benoît et Madeleine Mittelheiser
2^{ème} prix : Annick Ragasse
3^{ème} prix : Elisabeth Jacquot

Catégorie "BALCON"

- 1^{er} prix : Jean Pierre Herment
2^{ème} prix : Jacques Weiss
3^{ème} prix : Eloi Hinsinger

Catégorie "MAISON ET JARDIN"

- 1^{er} prix : Serge Frantz
2^{ème} prix : Marie-France Entzmann
3^{ème} prix : Christiane Stouvenot



Un exemple à suivre rue de Pierreusegoutte !

« Prix cantonaux »

- Serge Frantz et Patrick Feil ont obtenu un prix cantonal en catégorie « hors concours ».
 - Marie France Entzmann, Benoit Anne Marie, Madeleine Mittelheiser, Elisabeth Jacquot se sont également vues décerner un prix cantonal.
- Félicitations à toutes et à tous.

LA VIE ASSOCIATIVE : LE VAL DES GOUTTES

En parcourant notre village, nous découvrons de nombreux lieudits qui ont même étymologie : HARGOUTTE – GRANDGOUTTE – NAUGIGOUTTE – PIERREUSEGOUTTE – BESTEGOUTTE – BIAGOUTTE etc. « La goutte » est un petit cours d'eau qui coule dans un vallon et qui alimente le Rombach. Tout naturellement, un groupe de personnes bénévoles ont décidé en 1990 de créer le club du « Val des Gouttes ».

Cette association, placée sous le contrôle et le soutien de l'association d'aide aux personnes âgées (A.P.A.) à pour objet :

- De provoquer des rencontres pour les personnes âgées.
- D'organiser des animations.
- De rompre l'isolement.

Chaque année, un programme est prévu dont voici les actions :

- Envoyer une carte d'anniversaire à tous les retraités et en particulier au doyen et à la doyenne sans oublier les grands anniversaires de mariage.
- Organiser, 4 à 5 fois par an, une navette de bus au marché de Sélestat.
- Organiser deux excursions, l'une au printemps, l'autre en automne.
- Organiser une fête de Carnaval et du Vin Nouveau.
- Organiser un repas, offert par l'association, pour la fête des mères et des pères.

Toutes les suggestions sont les bienvenues. Bien entendu, ce programme ne peut se concrétiser qu'en fonction d'une participation minimale des anciens. Le club des retraités du Val des Gouttes compte donc sur tous les retraités pour continuer à fonctionner dans les meilleures conditions.

Jean-Marie BETRANCOURT
Président

Voici la liste des membres

Président :

Jean-Marie BETRANCOURT

Membres :

Annie ANTZENBERGER

Mireille BOUBEL

Roselyne DIAZ

Mimi GUERRE

Marie-Paule JEHEL

Lysiane NEUMANN

Bien sûr, tout le monde peut adhérer moyennant une cotisation de 50 F par an.



« Y a de l'ambiance à Carnaval »!

Afin de profiter pleinement d'une vie active et conviviale, d'autres associations existent et vous attendent. Vous trouverez ci-après la liste avec leur responsable. Vous pouvez également vous adresser à la mairie au 03 89 58 90 53 ou à la communauté des communes au 03 89 58 83 45 pour connaître d'autres activités proposées dans le Val d'Argent.

Nom de l'association	Nom du responsable	Contact téléphonique
La Boule du Val d'Argent	Robert Chappuis	03 89 58 92 31
La Chorale Ste Cécile	Micheline Frécharid	03 89 58 95 82
La Musique Ste Cécile	Daniel Hinsinger	03 89 58 41 23
La Pêche	Alain Weiss	03 89 58 40 44
Le Club Vosgien de Lièpvre – Rombach le Franc	Christian Grandgeorge	
Le Comité de la Cavalcade de Lièpvre – Rombach le Franc	Jean-Marie Kortmann	03 89 58 90 14
Le Conseil de Fabrique	Richard Conreaux	03 89 58 94 74
Le Syndicat des Apiculteurs de Lièpvre - Rombach le Franc	Bernard Ohlmann	03 89 58 95 03
Le Val des Gouttes	Jean-Marie Bétrancourt	03 89 58 90 53
Les Amis de la Fête	Alain Lotz	03 89 58 76 82
Les Amis du Col de Fouchy	Guy Bousseton	
Les Anciens Combattants	René Feil	03 89 58 92 76
Les Branchés	Corinne Barthel	03 89 58 90 74
Les Donneurs de Sang	Christiane Philippe	03 89 58 97 80
Les Parachutistes	Richard Marchal	03 89 58 97 19
Les Sapeurs Pompiers	Robert Stouvenot	03 89 58 97 71

LE CALENDRIER DES FETES

22-juil-01	Grand concours de pêche	Pêche
04 Aout 2001	Pêche nocturne	Pêche
15 Aout 2001	Pêche grosses truites	Pêche
18 Aout 2001	Coucoucs amical de boules	Les Boules
26 Aout 2001	Concours Pêche Inter-Groupes	Pêche
02-sept-01	Concours interne de pêche	Pêche
09-sept-01	Kermesse	Conseil de Fabrique
09-sept-01	Concours amical	Boules
13 au 16 sept-01	Patchwork	Office du Tourisme
06-oct-01	Concours de belote	Musique
07-oct-01	Pêche et vin nouveau	Pêche
17-nov-01	Soirée Théâtrale	
24-nov-01	Sainte-Cécile	Musique
05-déc-01	St-Nicolas	Branchés
09-déc-01	Repas de Noël des Personnes Agées	Municipalité
15-déc-01	Repas de Noël du personnel Communal	Municipalité
16-déc-01	Fête de Noël des enfants des parachutistes	Parachutistes
21-déc-01	Fête de Noël des enfants des Ecoles	Ecoles

Spécialement pour nos anciens...



**Association Haut-Rhinoise
d'Aides aux Personnes
Agées**

Après 60 ans, c'est toujours agréable de se savoir bien entouré. Jour après jour, les bénévoles et les salariés de l'apa sont à vos côtés pour que vous puissiez vous épanouir dans votre vie de senior.

- l'apa propose des services : l'aide à domicile, l'auxiliaire de vie, le portage de repas, la garde, les résidences, les accueils de jour, les restaurants, les séjours vacances, l'accompagnement social.
- l'apa organise des réunions d'information et des conférences, soutient les familles et les clubs de retraités et est à l'écoute de vos besoins et de vos souhaits.
- Pour en savoir plus, contactez la mairie ou l'apa au 03 89 32 78 78

Conditions d'exonération de certains impôts pour les invalides et les retraités :

- Si vous vivez seul ou avec le conjoint ou des personnes à charge non imposables et si vous avez un revenu fiscal de référence inférieur à un barème donné (il était, pour une part, de 44110 F en 2000), vous pouvez être exonéré de certains impôts sous certaines conditions supplémentaires.
- **Pour l'exonération de taxe d'habitation, il faut en plus remplir une des conditions suivantes au 1^{er} janvier :**
 - avoir plus de 60 ans ;
 - être veuf ou veuve quel que soit l'âge ;
 - toucher une pension d'invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie sans revenus professionnels ni Assedic ;
 - toucher l'allocation aux adultes handicapés ou l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité.
- **Pour l'exonération de taxe foncière, il faut en plus remplir une des conditions suivantes au 1^{er} janvier :**
 - avoir plus de 75 ans ;
 - toucher, quel que soit l'âge, l'allocation aux adultes handicapés ou l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité.
- **Pour l'exonération de la redevance TV, il faut en plus remplir une des conditions suivantes au 1^{er} janvier :**
 - être titulaire de la carte d'invalidité à au moins 80% ;
 - avoir plus de 75 ans et toucher l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité.

INFORMATIONS DIVERSES

INSCRIPTION EN MAIRIE.

Toute personne s'installant ou quittant le village est priée de le faire savoir à la mairie. Cette démarche facilite certains traitements administratifs tels que la facturation d'eau potable, des ordures ménagères ou la mise à jour de notre fichier « population ». Par ailleurs, il est rappelé que l'inscription sur la liste électorale n'est faite qu'après en avoir fait la demande sauf pour les jeunes gens habitant Rombach et atteignant la majorité. L'inscription est alors faite d'office. Néanmoins, ceux-ci sont priés de vérifier leur inscription sur la liste électorale.

OUVERTURE AU PUBLIC DES BUREAUX DE LA MAIRIE

La Mairie de Rombach-le-Franc est ouverte au public:

le lundi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le mardi	de 8h à 12h
le mercredi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le jeudi	de 8h à 12h
le vendredi	de 8h à 12h et de 13h à 16h
le 1 ^{er} samedi du mois	de 8h à 12h

CONCILIATEUR DU CANTON

Une permanence du nouveau conciliateur Mr Robert HERTFELDER est assurée tous les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines ou sur rendez vous.

Tél. : 03 89 72 33 10

PERMANENCE PARLEMENTAIRE DU DEPUTE MARC DUMOULIN

Contact : Jean Marc ROESCHERT, assistant parlementaire
10, Grand' Rue 68230 TURCKHEIM
Tél. : 03 89 80 84 88 - Fax : 03 89 27 70 66
Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-18h.

PASSAGE DU BIBLIOBUS

Tous les 1^{er} samedis du mois sur la Place des Fêtes de 15H30 à 17H30.

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (M.S.A.)

Une permanence est assurée tous les 4^{ème} mardis du mois (sauf août) de 9h30 à 11h à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines.

DEGATS DE GIBIERS

Pour les dégâts de gibiers, vous pouvez vous adresser en mairie ou auprès des estimateurs en fonction des types de dégâts : dégâts de sangliers ou dégâts de grand gibier sur arbres

Estimateur de dégâts de sanglier :

Mr SCHWARTZ au Syndicat général des chasseurs

13, rue du Tivoli - 68100 MULHOUSE - tél 03 89 31 82 65 - Fax 03 89 44 25 31

Estimateur de dégâts de « gibier rouges » (cerf, chevreuil..) :

Mr André HERMENT

2, Petit Rombach - 68160 Ste Croix aux Mines - tél 03 89 58 83 12

CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

Une permanence est assurée tous les 3^{ème} vendredis matins à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie - 4, rue Wilson à Sainte-Marie-aux-Mines.

INFORMATION RETRAITE

Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (C.R.A.V.)
36, rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX Tél. : 03 88 65 20 21

Les permanences se tiendront à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie - 4, rue Wilson à Sainte-Marie-aux-Mines

Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de 8h30 à 11h30
et sur rendez-vous de 13h30 à 16h (Téléphoner au 03 89 20 83 40)

ALCOOLIQUE ANONYMES « Groupe du Val d'Argent »

Contact confidentiel les mardis à 20h au centre médico social
7, Avenue Zeller à Sainte Marie aux Mines
Réunion ouverte d'information le dernier mardi du mois

LES PERMANENCES DU C.A.U.E

*Vous avez l'intention d'entreprendre des travaux de construction?
Vous avez engagé des travaux?*

Le CONSEIL d'ARCHITECTURE d'URBANISME et de l'ENVIRONNEMENT est là pour vous aider.

Vous trouverez dans ces permanences un architecte qui répondra à vos questions, qu'elles soient d'ordre technique, administratif ou esthétique. Les permanences se tiennent à la Villa Burrus au siège de la communauté de communes du Val d'Argent deux fois par mois sur rendez vous. Contact : 03 89 58 83 45

RECYCLAGE = CIVISME



COLLECTE DU VERRE

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place des fêtes et à l'Espace Raymond HESTIN.

COLLECTE DES VIEUX PAPIERS

Une benne sera placée tous les deux mois sur la place des fêtes.

COLLECTE DES HUILES MINERALES (huiles pour moteur uniquement)

Un récipient est à votre disposition sur la place des fêtes.

COLLECTE DE VETEMENTS ET CHAUSSURES USAGES

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place des fêtes.

COLLECTE DES PILES ET BATTERIES DE VOITURE

Les piles de toutes formes sont, à présent, collectées. Vous pouvez les déposer en mairie.

Les batteries de voiture peuvent être déposées à la déchèterie mais elles ne sont plus ramassées avec les « encombrants ».

RAMASSAGE DES « ENCOMBRANTS » (GROSSES ORDURES).

Une collecte est faite par trimestre à partir de 5 h du matin.

Si vous n'habitez pas sur le circuit de ramassage et si vous avez des objets encombrants à jeter, prenez contact avec la Mairie au 03 89 58 90 53.

SONT COLLECTES : les appareils électroménagers, le mobilier, les jouets, le verre cassé (miroir, vitre, ampoule), grillage

NE SONT PLUS COLLECTES : les pneus, la ferraille, le carton, les batteries

☒ utilisez des sacs plastiques pour l'emballage et non des cartons qui resteront sur le trottoir

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES

les matins de 8h30 à 12h

les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 13h à 17h

les vendredis de 13h à 16h

Tél. : 03 89 58 80 85

Profitez-en, les dépôts sont gratuits....

Ils existent différentes bennes pour collecter les gravats, la ferraille, les branchages, les batteries et accumulateurs, les cartons et tout ce qui est ramassé avec les « encombrants ».

les nouveaux tarifs communaux pour 2001 et leur évolution

LES SERVICES COMMUNAUX		2000	2001	
ORDURES MENAGERES				2001 en €
sur circuit	1 personne	445	511	77.94
	2 personnes	746	858	130.76
	3 pers. et plus	894	1028	156.71
	résidence secondaire	746	858	130.76
	commerces	1191	1370	208.81
	petits commerces	298	343	52.31
	Aurora	1350	1553	236.71
	St Ludan - La Longire	1191	1370	208.81
	Club Vosgien	894	1028	156.71
hors circuit	1 personne	270	310	47.28
	2 personnes	448	515	78.46
	3 pers. et plus	537	618	94.15
	résidence secondaire	448	515	78.46
	commerces	715	822	125.33
	petits commerces	179	206	31.38
EAU et ASSAINISSEMENT				
	eau	6.3	6.3	0.96
	assainissement	4	4	0.61
	red. agence bassin	4.7	4.95	0.75
	red de prélèvement	0.105	0.105	0.02
	red. fond national	0.14	0.14	0.02
	total (prix au m3)	15.245	15.495	2.36
	loc. compteur semestre	27	27	4.12
CONCESSION DE TERRAIN				
	moins de 1 hectare	64.10	65.40	9.97
	par ha supplémentaire	37.83	38.60	5.88
	passage	128.20	131.00	19.97
	source	191.25	195.00	29.73
	abri de chasse	336.26	343.00	52.29
LOCATION ENGIN COMMUNAUX				
tarif horaire	buldozer	350.00	360.00	54.88
	pelle mécanique	350.00	360.00	54.88
	camion	255.00	260.00	39.64
	ouvrier supplémentaire	95.00	98.00	14.94
CONCESSION DE CIMETIERE				
	15 ans (1mx2m)	210.00	213.00	32.47
	15 ans (2mx2m)	414.00	420.00	64.03
	30 ans (1mx2m)	414.00	420.00	64.03
	30 ans (2mx2m)	819.00	831.00	126.69
CAMPING				
tarif journalier	Caravane	9.50	9.70	1.48
	Camping car	16.50	16.80	2.56
	Tente	4.50	4.60	0.70
	Voiture	9.00	9.20	1.40
	Moto	4.50	4.60	0.70
	Adulte	13.50	13.80	2.10
	Enfant (-7 ans)	7.50	7.60	1.16
	Douche	0.00	0.00	0.00
	Electricité tarif 1	8.00	8.20	1.25
	Electricité tarif 2	10.50	10.70	1.63
	Electricité tarif 3	13.00	13.30	2.03
	Taxe de séjour (-12 ans)	1.00	1.00	0.15
SAPIN DE NOEL				

	Moyen	15.00	15.00	2.29
	Grand	30.00	30.00	4.57
BOIS DE CHAUFFAGE				
par commune (prix HT)	Hêtre	200.00	200.00	30.49
	Chêne	200.00	200.00	30.49
par l'acquéreur (prix HT)	Feuillus quartiers	40.00	40.00	6.10
	Feuillus rondins	25.00	25.00	3.81
	Petits rondins	0.00	0.00	0.00
SALLE POLYVALENTE				
WEEK END (de vendredi 17h au lundi 10h)				
avec cuisine	Pers. extérieures et Nouvel an	1500.00	1530.00	233.25
	Rombéchants	750.00	765.00	116.62
	Associations	450.00	460.00	70.13
sans cuisine	Personnes extérieures	600.00	610.00	92.99
	Rombéchants	450.00	460.00	70.13
	Associations	350.00	350.00	53.36
Electricité	F/Kwh	1.00	1.00	0.15
Téléphone	F/unité	1.20	1.20	0.18
JOURNEE				
avec cuisine et chauffage	Personnes extérieures	900.00	920.00	140.25
	Rombéchants et associations	500.00	510.00	77.75
	Usage commercial	1000.00	1020.00	155.50
avec cuisine sans chauffage	Personnes extérieures	800.00	820.00	125.01
	Rombéchants et associations	400.00	400.00	60.98
	Usage commercial	900.00	920.00	140.25
sans cuisine avec chauffage	Personnes extérieures	500.00	510.00	77.75
	Rombéchants et associations	300.00	300.00	45.73
	Usage commercial	800.00	820.00	125.01
sans cuisine sans chauffage	Personnes extérieures	400.00	410.00	62.50
	Rombéchants et associations	200.00	200.00	30.49
	Usage commercial	700.00	720.00	109.76

Note : Pour tout règlement de factures émises par la commune ou la perception, n'arrondissez jamais les sommes dues, ni par excès, ni par défaut. En effet, cela nous oblige à faire de nombreuses écritures complémentaires de régularisation qui ont un coût nettement supérieur aux sommes en question.



NOS JOIES , NOS PEINES

LES NAISSANCES DE 2000

BECK Justin né le 27 janvier 2000

De Stéphane BECK et Valérie Isabelle SCHMITT

SALACROUP Alice Caroline Marie née le 14 mars 2000

De Bernard Yvan Edward SALACROUP et Emmanuelle Fabienne Francine CANAC

KIEFFEL Hugo né le 18 mars 2000

De Olivier Pierre KIEFFEL et Séverine DA MEDA

HENRY Ilona née le 28 mars 2000

De Cyrille Georges Edmond HENRY et Virginie BATLOT

JEHEL Clément Jean-René né le 29 mars 2000

De André Paul Joseph JEHEL et Jocelyne Andrée FRECHARD

KIEFFER Mary-Lou Jeanne née le 16 mai 2000

De Olivier KIEFFER et Christel José SCHMITT

GRASSLER Arto Jean Joseph né le 5 juin 2000

De Jean-Marc GRASSLER et Christine LACHAT

COELSCH Xavier Jean-Paul Marcel né le 24 juin 2000

De Frédéric Albert Xavier COELCH et Frédérique JEHEL

BATLOT Jordan Bruno Michel né le 3 juillet 2000

De Sylvain BATLOT et Christelle CONRAUX

LOEWERT Nina Jeannine Denise née le 19 août 2000

De Denis Guy LOEWERT et Christel Denise KAMMENTHALER

BOTTIN Rémi Joseph né le 9 novembre 2000

De Gwénaél Joseph BOTTIN et Carole HUET

GOURC Pierre né le 5 décembre 2000

De Christian Philippe GOURC et Marie-Paule BAGY

DEBERT Bryan Patrick Didier né le 6 décembre 2000

De Frédéric DEBERT et Aline Hélène Louise BRUN

LOTZ Alexis Georges né le 24 décembre 2000

De Christophe LOTZ et Sandra Carmen Alice DEBES

LES MARIAGES DE 2000

ANSTETT Didier Henri et VERGER Pascale Amélie Augustine le 22 avril 2000

CLEMENT Martial Jonas et REALE Valérie Thérèse Suzanne le 1^{er} juillet 2000

EIBEL Bruno Antoine Rémy et BENOIT Virginie Anne le 29 juillet 2000

MAIRE Bernard Jean et HINSINGER Michèle Chantal Marie-Louise le 12 août 2000

BOTTIN Gwénaél Joseph et HUET Carole le 30 septembre 2000

REITENBACH Alain Henri et CAMOIN Marie Cécile Monique Louise le 30 septembre 2000

KIEFFEL Olivier Pierre et DA MEDA Séverine le 23 décembre 2000

LES GRANDS ANNIVERSAIRES DE 2000

92 ans de notre doyen Charles ANDRE le 25 mai 2000

96 ans de notre doyenne Louise MENETRE le 10 novembre 2000

Noces d'or pour 50 ans de mariage Mr et Mme Francis MAURER le 21 janvier 2000

Mr et Mme Yves RUCH le 29 août 2000

Noces de palissandre pour 65 ans de mariage Mr et Mme Henri JACQUOT le 26 avril 2000

LES DECES DE 2000

ANTOINE veuve HINSINGER Léonie décédée le 3 février 2000 à Rombach-le-Franc

LEGRAND René Emile décédé le 24 mai 2000 à Strasbourg

HERMENT Jean Roger décédé le 7 juillet 2000 à Colmar

HINSINGER née GERARD Jeannine Louise décédée le 30 août 2000 à Colmar

MARCHAL veuve STOUVENOT Jeanne Louise décédée le 23 septembre 2000 à Ste Marie aux Mines